



toute notre expertise à votre service

PANORAMA DES REMUNERATIONS DANS LE SECTEUR CULTUREL

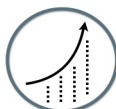
Avoir une vision d'ensemble pour mieux s'y retrouver !
14 heures - 780 €

CCN

1285
3090



à distance



9 /10 (19 avis)



Description synthétique. Une description détaillée est remise lors de l'inscription.

PUBLIC

Administratrice/administrateur, comptable, Directrice/directeur artistique d'une structure de spectacle vivant. Intermittent du spectacle. Toute personne chargée/e de la gestion du personnel ou de la gestion des contrats.

PRE-REQUIS

Etre chargé-e de la gestion du personnel de structures dépendant des conventions collectives du spectacle (1285 et 3090).

OBJECTIFS

- Dresser un panorama des différentes formes de rémunérations
- Appliquer la réglementation issue des conventions collectives du spectacle (1285 et 3090)
- Clarifier les conditions qui permettent de rémunérer l'ensemble des formes de travail
- Etre vigilant sur les risques de redressement

CONTENU DÉTAILLÉ - mis à jour le 21/12/2023

Identifier les acteurs de la création artistique

- Salariés : artistes, techniciens, intervenants
- Prestataires travailleurs indépendants : les modalités à respecter pour travailler avec des indépendants
- Auteurs : déterminer qui peut être auteur sur une création
- Interprètes : définir ce poste
- Les doubles statuts : le metteur en scène, le chorégraphe, le réalisateur, les artistes du spectacle
- Bénévoles et amateurs

Les modalités de rémunération

Le salaire

- les cachet, services de répétition
- la période création mensualisée
- le lien de subordination et la présomption de salariat
- les heures supplémentaires
- la requalification en salaire des sommes versées

Les activités accessoires

- activités artistiques et culturelles
- enseignement
- interventions

La facturation

- règles et obligations

La rémunération en droits d'auteur

- comment rémunérer
- les justificatifs se faire remettre
- les aspects fiscaux et sociaux du droit d'auteur

La cession des droits voisins des artistes

- comment rémunérer
- les justificatifs comptables à établir
- les aspects sociaux et fiscaux du droit voisin

(Rémunérer) les bénévoles, les amateurs

- critères
- cadres
- plafonds
- sanctions



Mis à jour 21/12/2023

Copyright CAGÉC©